



## EXPLORER LES FRONTIÈRES DE LA PUBLICITÉ DU MÉDICAMENT : ENVIRONNEMENT, PATHOLOGIE...

21 AVRIL 2023

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Définir ce qu'est une communication portant sur l'environnement ou sur une pathologie
- Situer les limites entre l'information et la publicité pour un médicament
- S'approprier les règles de cette communication

### LE PLUS DE CETTE FORMATION :

Des ateliers pratiques seront proposés aux participants pour les faire travailler en situation réelle ; ainsi une grille de validation adaptée sera établie en formation permettant, par exemple, de valider une communication axée sur une pathologie.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de présentations, d'exemples et d'atelier pratique. Un temps spécifique sera dédié à une mise en situation favorisant ainsi la réflexion des participants et l'interactivité. Un support est remis aux participants.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Pharmaciens, médecins, fonctions marketing et fonctions communication impliqués dans le circuit de la publicité

### PRÉ-REQUIS :

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation.

### FORMATEURS :

**Blandine BOURRINET**, PharmaLex France, consultant senior. Elle a passé environ 15 ans en affaires réglementaires au sein de laboratoires pharmaceutiques, en filiales avec des activités de gestion de portefeuille produits (AMM, variations, publicité, essais cliniques, expertise éléments de conditionnement..) et également en centre de développement européen : procédure centralisée et contact européen pour des produits en phase précoce de développement. Puis elle intègre un organisme de formation où elle met sa compétence réglementaire au service de la formation pendant 7 ans. En 2015, elle rejoint A.R.C. Pharma, devenu PharmaLex a.r.c., pour prendre en charge la création et le développement d'une offre de formations principalement axée sur des thèmes réglementaires et sur la pharmacovigilance. Elle met à profit sa double expertise, industrie pharmaceutique et formatrice, pour bâtir des programmes de formations à visée pratique et opérationnelle. Elle participe également au conseil réglementaire et à des missions d'audit des établissements exploitants.

Et

**Sophie ROUILLARD**, PharmaLex France, consultant senior. Elle est pharmacienne de formation, avec 20 années d'expérience en Affaires Réglementaires (France, Europe, USA – enregistrement, contrôle de publicité...). Après plusieurs expériences en milieu hospitalier et au sein de différents groupes pharmaceutiques, elle a rejoint PharmaLex en tant que consultante Affaires Réglementaires fin 2021.

### INFORMATIONS PRATIQUES :

DURÉE : 7 heures (1 jour)

CODE : PUBENV

LIEU : FORMATION A DISTANCE

PRIX :

CONTACT POUR INSCRIPTION :

- 853.00€ H.T. participant abonné PharmaLex
- 942.30€ H.T. participant non abonné
- 767.70€ H.T. participant abonné PharmaLex supplémentaire
- 853.00€ H.T. participant non abonné supplémentaire

@ formations@pharmalex.com  
☎ +33 (0)1 47 59 87 95  
📠 +33 (0)1 47 59 87 88  
📍 Tour CB 21, 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - France

**FORMATION A DISTANCE**

**Offre spéciale : -10% (les tarifs ci-contre réduction incluse)**

DURÉE : 1 jour

**1 – QUELQUES RAPPELS SUR LA RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ**

- Définition de la publicité
- Ce qui peut être considéré comme de l'information :
  - Communication institutionnelle : présentation de l'entreprise, résultats financiers, axes de recherches
  - Information sur la pathologie

**2 – BIEN COMMUNIQUER SUR UNE PATHOLOGIE**

- Les principes à respecter
- Les recommandations
- Les supports utilisés
- Vers une grille de validation

Ceci sera traité sur la base d'exemples soumis à des participants afin de matérialiser et d'explicitier les exigences dans la pratique.

**3 – LES RÈGLES DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES**

- Les principes à respecter
- Les recommandations
- Le destinataire : grand public, investisseurs et actionnaires
- Les supports utilisés

**4 – ORGANISATION AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

- Équipe réglementaire et médicale : organisation et responsabilité
- Quelle validation ?
- Conséquences réglementaires

---

*Pour information, ci-dessous les tarifs de la session présentielle :*

- 947,80 € HT participant abonné PharmaLex
- 1 047,00 € HT participant non abonné PharmaLex
- 853,00 € HT participant abonné supplémentaire
- 947,80 € HT participant non abonné supplémentaire